

M. le PRÉSIDENT: Le crédit est-il adopté?

M. GRAYDON: On s'apprête à adopter le crédit. Il y a lieu toutefois de faire une réserve. Au cours des deux séances de la journée, certains membres de notre parti ont posé quelques questions. Or, si on adopte le crédit, ce devra être sous réserve que le ministre réponde aux questions qui lui ont été posées.

L'hon. M. RALSTON: Volontiers, aussi explicitement que je le pourrai.

M. GRAYDON: J'aurais dû dire les questions qui ont été posées non seulement aux

deux séances du jour mais au cours de parties antérieures du débat. J'aimerais obtenir les réponses à ces questions.

L'hon. M. RALSTON: Je dirai que personne n'a à craindre de se faire fermer la porte au nez en permettant l'adoption de cet article. Non, personne ne se verra pour cela refuser le droit d'obtenir une réponse à ses questions. En fait, j'ai pris en note les questions qui m'ont été posées.

(Le crédit est adopté.)

Rapport est fait de l'état de la question.

(Sur la proposition de l'hon. M. Crerar, la séance est levée à 11 heures 5 minutes du soir.)